

## **LISTE DES EXAMENS & SUJETS ORAUX EN DROIT CONSTITUTIONNEL**

Cours magistral de M. le pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA

Groupe 2 – Licence 1 – Semestre 2 – Université Toulouse 1 Capitole

Les sujets seront tirés au sort par les impétrants selon la méthode suivante.

Chaque étudiant(e) par le biais de deux dés à dix faces se verra attribuer deux nombres entre 00 et 99 (par exemple, après avoir lancé un 8 et un 3). Le jet de dés indiquera en conséquence deux sujets potentiels (dans notre exemple le 83 et le 38) et l'étudiant(e) indiquera lui-même ou elle-même le sujet qu'il ou elle préfère. L'épreuve se fait sans préparation et comprend, après le choix du sujet, quatre à cinq minutes d'exposé puis une à trois questions du jury sur le sujet mais aussi sur d'autres parties du cours. Les sujets sont répartis comme suit :

1. Sujet au choix !
2. « *Le droit constitutionnel est séditieux* »
3. La Commune de Paris (1871)
4. L'exclusion de l'Etat du processus *communard* : un anti-modèle constitutionnel ?
5. La démocratie est-elle nécessairement représentative ?
6. La souveraineté française est-elle nationale ou populaire en 2023 ?
7. La France et le régime dit présidentiel
8. « *Fuori dell'interpretazione non c'è norma !* »
9. La Loi constitutionnelle du 10 juillet 1940
10. La 3<sup>ème</sup> République, régime parlementaire ?
11. Du ou des régime(s) parlementaire(s)
12. Peut-on définir le régime parlementaire ?
13. De la rationalisation du parlementarisme en 1958
14. Le processus constituant de 1958
15. Des Décrets-Lois aux « ordonnances » contemporaines
16. De la démocratie dite vériste
17. La République est une et indivisible
18. Des territoires ultra-marins
19. De l'Europe dans la Constitution et la République françaises
20. De la ou des citoyenneté(s)
21. De la séparation des pouvoirs
22. « *Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution* ».
23. De la classification des régimes politiques
24. Les critiques de la séparation des pouvoirs
25. Des variations du régime parlementaire
26. « *J'étais tellement persuadé que c'était le gouvernement qui gouverne (...) que j'avais même demandé au général de rester Premier Ministre : Voyez comme j'étais naïf !* »

27. La crise du « 13 mai 1958 »
28. Les Lois des 02 & 03 juin 1958
29. Le « *compromis dilatoire* » entre les constituants de 1958
30. La procédure de révision constitutionnelle (depuis 1958)
31. Présentez trois réformes constitutionnelles depuis 1958
32. Présentez trois articles de la Constitution de 1958
33. Présentez deux textes constitutionnels français
34. Les premiers jours de la V<sup>ème</sup> République (1958)
35. Du chef de l'Etat de la 5<sup>ème</sup> République : « *clef de voûte* » ?
36. Du fait majoritaire
37. Quel régime constitutionnel politique pour la V<sup>ème</sup> République ?
38. L'article 89 de la Constitution *écrit*
39. L'article 89 de la Constitution *interprété*
40. La pratique contemporaine du référendum
41. Des révisions constitutionnelles (1958-2023)
42. 2008 : une revalorisation révolutionnaire du Parlement ?
43. Les principaux apports de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008
44. « *Tout mandat impératif est nul* »
45. Des polycamérismes
46. De la procédure législative ordinaire
47. Du bicamérisme français
48. Des élections législatives
49. « *Moi président de la République, je ne traiterai pas mon Premier ministre de collaborateur* »
50. « *Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat* »
51. Du mandat présidentiel
52. Des responsabilités présidentielles
53. Des pouvoirs présidentiels d'un « *arbitre* »
54. Des pouvoirs présidentiels d'un « *acteur* »
55. De la dissolution (de l'Assemblée nationale)
56. Des pouvoirs présidentiels d'exception
57. Une hyper présidence du chef de l'Etat ?
58. L'hyper-président DE GAULLE
59. L'élection présidentielle réformée (1962)
60. Le Premier ministre, simple « *collaborateur* » ?
61. Le programme présidentiel dicté au Parlement ?
62. Un régime *semi-présidentiel* ?
63. « *Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement dans les conditions et suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50* ».

64. « *Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement. Il est responsable de la défense nationale. Il assure l'exécution des lois* ».
65. La nomination du Premier ministre et de ses pairs
66. Du pouvoir réglementaire
67. La France de 2023 : *Orléaniste* ?
68. La « révolution » de 1986 : une lecture formelle des institutions ?
69. De la cohabitation
70. La Cinquième République : monarchie élective ?
71. « *Le Parlement vote la loi. Il contrôle l'action du Gouvernement. Il évalue les politiques publiques. Il comprend l'Assemblée nationale et le Sénat (...)* »
72. L'organisation temporelle parlementaire : sessions & séances
73. L'organisation institutionnelle du Parlement : présidence & bureau
74. Des commissions parlementaires
75. Un Parlement co-législateur ?
76. Un Parlement contrôleur & évaluateur
77. Des mises en cause de la responsabilité gouvernementale (depuis 1958)
78. Censures spontanée & provoquée du gouvernement
79. « *L'ordre du jour est fixé par chaque assemblée (etc.)* »
80. 2008 ; une revalorisation constitutionnelle « ontologique »
81. « *La Constitution a d'autant plus de valeur ... qu'un juge en sanctionne le non-respect* ».
82. Du modèle américain de justice constitutionnelle
83. Du modèle européen de justice constitutionnelle
84. De l'hybridation des modèles de justice constitutionnelle : l'exemple français
85. Le Conseil constitutionnel de 1958
86. À quoi sert une Constitution ?
87. À quoi sert le droit constitutionnel ?
88. À quoi sert un juge constitutionnel ?
89. À quoi sert le Parlement français ?
90. À quoi sert le Premier ministre hors cohabitation en France ?
91. Peut-on dire du Conseil constitutionnel qu'il est un « véritable » juge constitutionnel ?
92. L'élection présidentielle
93. Du démo-libéralisme
94. De l'abstention en droit constitutionnel
95. Du Conseil constitutionnel en 2023
96. La critique de la Cinquième République par le *Baron noir* (série télévisée)
97. En 2023, est-ce le peuple ou la foule qui « gouverne » ?
98. L'application en 2022-2023 de l'article 49 de la Constitution
99. A quoi sert, en 2023, le Parlement français ?
00. Sujet au choix !

***La présente liste a été communiquée aux étudiant.e.s le 28 mars 2023.***